



Appel à projets Jeunes en librairie 2023-2024

Jeunes en librairie est une opération d'éducation artistique et culturelle qui permet de faire découvrir aux élèves l'univers de la librairie indépendante, de les sensibiliser à la richesse de la production éditoriale et de les accompagner vers le livre et la lecture.

Depuis la première édition de 2021-2022, l'agence **Occitanie Livre & Lecture** est missionnée par la **DRAC Occitanie** pour mettre en œuvre et coordonner en région Jeunes en librairie, en étroite collaboration avec un comité de pilotage régional associant la DRAC Occitanie, les DAAC des rectorats des académies de Montpellier et de Toulouse, la DRAAF, la Région Occitanie et les représentants de la librairie.

Conçue à la fois comme un soutien fort à la librairie indépendante et comme une manière de développer l'accès au livre et la lecture des jeunes,

elle a, au cours des deux dernières éditions, permis à quelque 4 000 collégiens et lycéens de toutes filières de recevoir en classe la visite d'une centaine de libraires au total. Bénéficiant de bons d'achats individuels, ces élèves ont également pu pousser la porte d'une librairie et se familiariser collectivement avec ce lieu culturel de proximité.

Pour cette troisième édition 2023-2024, Jeunes en librairie s'articule avec la part collective du pass Culture, étendue depuis cette année aux niveaux 6^{ème} et 5^{ème}. Les libraires (et les autres professionnels du livre susceptibles d'intervenir dans les projets) seront défrayés et rémunérés par ce biais, mais les bons d'achats en librairie dont bénéficient les classes sélectionnées seront pris en charge par Occitanie Livre & Lecture sur financement du ministère de la Culture (DRAC Occitanie).

Objectifs pédagogiques

- **Promouvoir** l'accès au livre et la lecture auprès des jeunes, prioritairement dans les établissements en zones d'éducation prioritaires ou rurales
- **Découvrir** des segments éditoriaux diversifiés
- **Favoriser** l'autonomie et l'esprit critique dans la lecture et le choix des livres
- **Transmettre** aux jeunes une meilleure connaissance de la chaîne du livre, de sa régulation spécifique (prix fixe du livre, droit d'auteur), de son organisation et du rôle de chacun de ses acteurs
- **Familiariser** les jeunes aux lieux spécifiques que sont les librairies indépendantes, leur agencement et leurs services, pour in fine encourager leur fréquentation

NB : Les projets présentés dans le cadre de Jeunes en librairie doivent relever systématiquement d'au moins un pilier de l'EAC (rencontre, pratique, connaissance) et tendent à en combiner plusieurs.

Les actions déployées

La relation avec une librairie indépendante est au cœur du projet Jeunes en librairie. Elle prend au moins la forme de deux rencontres :

- Le libraire vient en classe présenter son métier, sa librairie et le rôle de ce commerce indépendant, la chaîne du livre... et promeut plus largement le goût du livre et de la lecture.
- Les élèves se rendent dans la librairie partenaire pour une visite organisée avec le libraire. Les visites peuvent se dérouler par groupes, en fonction des capacités d'accueil de la librairie.

Les élèves des classes sélectionnées par le comité régional de Jeunes en librairie (voir ci-dessous) bénéficient de bons d'achat d'une valeur unitaire de 15 €, financés par le ministère de la Culture (DRAC Occitanie), qu'ils pourront utiliser librement pour acquérir des livres neufs.

Pour cette 3^{ème} édition 2023-2024, la [part collective du pass Culture](#) doit être sollicitée pour couvrir notamment les frais de déplacement et la rémunération des intervenants (libraires, autres professionnels du livre...), mais elle ne peut prendre en charge ni le transport des élèves pour la venue en librairie, ni les bons d'achat de livres.

Etablissements éligibles

Tous les enseignants peuvent candidater pour des établissements d'enseignement secondaire publics et privés sous contrat de la région académique Occitanie.

Les projets doivent être menés avec une [librairie référencée dans l'annuaire des professionnels du livre en Occitanie](#) et située à proximité de l'établissement.

Concernant les bons d'achats, **la priorité sera donnée en 2023-2024 aux collèges** – des niveaux et classes d'âge identifiés comme particulièrement sujets au « décrochage » de la lecture personnelle – et, parmi ces établissements, à ceux n'ayant jamais participé à l'action. Une attention particulière sera portée à la répartition des projets entre les départements.

Conception des projets et dépôt des candidatures

Les projets sont conçus par les enseignants en partenariat avec une librairie indépendante. Il s'agit de binômes entre une équipe éducative – un ou plusieurs professeurs pour un groupe d'élèves – d'un établissement secondaire et une librairie proche.

Les enseignants sont invités à se rendre sur ADAGE pour constituer formellement leur dossier. Il leur sera possible de sélectionner des offres préalablement déposées via le pass Culture par les librairies sous l'intitulé Jeunes en librairie. Ces offres peuvent impliquer d'autres professions du livre (auteurs, éditeurs...). Pour les enseignants, une autre manière de faire consiste à construire des projets directement avec un libraire de proximité avec qui ils auront au préalable pris contact.

Sélection des classes bénéficiaires des bons d'achats

Un comité de pilotage régional associant DRAC Occitanie, DAAC des rectorats des académies de Montpellier et de Toulouse, DRAAF, Région Occitanie, Occitanie Livre & Lecture et représentants de la librairie se réunira début décembre 2023. Il sélectionnera, parmi l'ensemble des projets présentés par les binômes établissements d'enseignement secondaire et librairies, les classes/groupes bénéficiaires de bons d'achat.

Les critères de sélection sont les suivants :

- **Qualité pédagogique** du projet présenté
- Une attention particulière sera portée aux établissements scolaires en **zones d'éducation prioritaires et rurales**
- Le comité de pilotage retiendra également les projets en veillant à une **répartition équilibrée entre les départements**.

Calendrier

Lundi 6 novembre

Mise en ligne de l'appel à projets sur ADAGE

Mercredi 29 novembre

Clôture des candidatures

Début décembre

Sélection des projets par le comité de pilotage régional et notification aux établissements retenus.

Décembre 2023-mai 2024

Mise en œuvre des projets Jeunes en librairie

Contacts

Occitanie Livre & Lecture

Emmanuel Varlet
47 quai du Verdanson
34090 Montpellier
jeunesenlibrairie@occitanielivre.fr
06 84 92 67 21

Olivia Egrot
14 rue des Arts
31000 Toulouse
jeunesenlibrairie@occitanielivre.fr
07 50 68 45 53

DRAC Occitanie

Fleur Bouillanne
5 rue de la Salle l'Évêque
34000 Montpellier
fleur.bouillanne@culture.gouv.fr
04 67 02 32 75

Henri Gay
32 rue de la Dalbade
31000 Toulouse
Henri.gay@culture.gouv.fr
05 67 73 20 70

DAAC Montpellier

Marie-Hélène Gola
Rectorat de l'académie de Montpellier
31 rue de l'Université
34000 Montpellier
Marie-Hele.Gola@ac-montpellier.fr
06 09 25 14 03

DAAC Toulouse

Christophe Pham-Ba
Rectorat de l'académie de Toulouse
75 rue Saint-Roch
31000 Toulouse
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr
05 36 25 77 33

DRAAF Occitanie

James Chaigneaud
Rue de la Cité Administrative
31000 Toulouse
james.chaigneaud@agriculture.gouv.fr

Société pass Culture

Anaïs Prat (référente pass Culture à Montpellier)
anaïs.prat@passculture.app
06 31 59 48 55

Kristell Thomas (référente pass Culture à Toulouse)
kristell.thomas@passculture.app
06 07 04 55 91